
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00328 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2024.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YAMEOGO SIBIRI BLAISE	216686	B14323076	10/02/80
2°	KAMBOU MARC	216644	B13344383	23/05/83
3°	COMPAORE SYLVAIN	203276	B10268160	31/12/83
3°	GOLANE OUMAR	246664	B19135617	10/05/81
3°	OUEDRAOGO BOUREIMA	354659	B12187012	31/12/87
6°	NAGALO ALIMATA	354657	B11716352	02/07/81
6°	KOMI AOUA	216647	B11621934	31/12/78
6°	SIDIBE DRISSA	216648	B9803900	22/02/85
9°	DABRE GEORGES	225817	B10891437	23/04/86
9°	SIMBORO GNISSA	246668	B13207167	31/12/83

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon